



COMITÉ SYNDICAL DU 8 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

II. ACTUALITES ET POINTS D'INFORMATION SUR LES DIFFERENTS DOSSIERS EN COURS

III. RAPPORTS DU COMITE SYNDICAL

Rapport n°1 Stratégie globale photovoltaïque

Rapport n°2 Projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking du personnel aéroportuaire

Rapport n°3 Avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) portant sur l'AODB - système d'information aéroportuaire.

Rapport n°4 Modifications d'Autorisations d'occupations temporaires (AOT)

Rapport n°5 Marchés publics notifiés en 2023

Rapport n°6 Affiliation au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme

Rapport n°7 Budget Primitif 2024

IV. AGENDA ET QUESTIONS DIVERSES

COMITE SYNDICAL du 1^{er} décembre 2023

Compte-rendu

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Elisabeth BRUSSAT, Christine MANDON ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX, Flavien NEUVY,
Serge PICHOT, Thomas WEIBEL, et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et
président de séance.

Suppléants :

Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à
Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY (a donné son pouvoir à François RAGE), Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX,
Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA),
Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO,
Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Anne-Marie MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Ordre du jour

Approbation du dernier compte-rendu (CS du 23 mars 2023)
Actualités et points d'information sur les différents dossiers en cours
Rapports du Comité syndical pour délibération
Agenda et questions diverses

Personnes invitées :

Hervé BONIN, SEACFA-VINCI Airports, présent en début de Comité Syndical,
Jean-Luc BLANC et Philippe LONGEVIALLE, Paierie régionale,
Benjamin GILLE, CALIA Conseil (en visio-conférence).

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 MARS 2023

Le compte-rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. ACTUALITES DE L'AEROPORT ET POINTS D'INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Développement aérien :

- Poursuite des actions de la SEACFA VINCI Airports pour restaurer le trafic à hauteur des engagements de l'avenant n°3 au contrat de DSP de 2022.
- Le trafic annuel 2023 s'élève, à date, à 193 846 pax et 4 103 mouvements. Sur la période janvier-octobre, le trafic passagers annuel 2023 augmente avec un taux de remplissage de +2 points (74.46% en 2022 vs 76.5% en 2023). Le trafic affaires 2023 s'établit à 7 542 pax (+16.5% vs 2022) pour 1 572 Mouvements (-0.06 %). Sur la période janvier-octobre, le Fret cumule 2 678 tonnes (+15.6 % vs 2022) pour 68 mouvements (-24.5% vs 2022). L'année 2022 est la nouvelle année de référence.

Développement extra-aéronautique :

- Actualités AOT : école « Clermont Aéro formation » en nef 2, en attente de l'agrément d'organisme de formation / maintien de RJ Aéro en W12, sous condition de chantiers à venir
- Promotion disponibilité foncière : à la suite de la Conférence CFE 2030, partenariat SEACFA, Aerospace Cluster et AURA Entreprises sur la commercialisation du foncier et le packaging de l'offre = participation au SIAE du Bourget et au Salon MRO d'Amsterdam + réalisation d'une plaquette MRO en ligne sur le site Internet de l'aéroport

Développement foncier et travaux :

- Réseau AEP/incendie : le diagnostic est en cours de réalisation. Réserve incendie installée au niveau de la sortie bagage de l'aérogare pour répondre à une prescription de la commission de sécurité.
- Avis défavorable de la commission de sécurité à la suite de la visite périodique, les levées des prescriptions sont réalisées, une visite périodique est prévue le 07 décembre pour valider les travaux réalisés et lever l'avis défavorable.
- Relamping balisage en LED : les fournitures sont réceptionnées, le marché pour la pose des équipements est en cours avec des travaux programmés en février 2024.
- Rénovation des nefs 1, 2 et 3 : les études sont en phase Avant-Projet Définitif (APD). A l'issue, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera réalisé. Les travaux devraient débuter fin de 1^{er} semestre 2024.

Actualités diverses :

- Conférence CFE 2030 : plus de 80 participants le 16 mai 2023 pour échanger autour de la décarbonation du secteur et l'aménagement aéroportuaire en tant que vecteur de l'intégration territoriale, avec 6 experts filière et 2 regards croisés (EY Avocats et la DSAC).
Conclusion de la journée avec 3 propositions :
 - o Relancer les études sur les retombées économique et les besoins de mobilité
 - o Créer une marque « aéroport Clermont Auvergne » pour valoriser le foncier économique
 - o Elaborer une charte de territoire pour concrétiser les coopérations aéroport/territoires.
- COCOENVI du 20/11/23 : il a été convenu de maintenir le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) au regard des évolutions de trafic des 5 prochaines années.
- Publication (juillet 2023) du rapport de la Cour des Comptes : Périmètre de l'enquête menée en 2021/2022 : 38 aéroports « intermédiaires » dont Clermont-Ferrand (rapport CRC de juin 2023).

3. RAPPORTS POUR DECISION DU COMITE SYNDICAL

Informations à disposition des élus = Rapport et annexes transmis le 22 novembre par voie numérique.

Les décisions ont été prises à l'unanimité excepté le DOB avec 11 voix pour et 2 abstentions, (Cf. délibérations).

Rapport n°1 : Nomenclature comptable M57

L'adoption de la nomenclature M57 s'accompagne nécessairement de l'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) avant l'adoption de son 1^{er} budget en M57; le SMACFA ne disposait jusqu'à présent d'aucun RBF.

Rapport n°2 : Cession parcelle AL 23 pour le projet InspiRe

Dans le cadre du projet InspiRe et plus particulièrement la future ligne (B) de bus à haute nécessité de service (BHNS) reliant la ville d'Aulnat à celle de Royat en passant par le centre-ville de Clermont-Ferrand, le SMTC sollicite le Syndicat Mixte pour l'achat d'une parcelle de 73m² pour un montant de 767 €. Cette parcelle située au niveau de l'arrêt de bus actuel de l'aéroport permettra au SMTC de réaliser un aménagement complémentaire pour le futur réseau.

Messieurs François RAGE et Flavien NEUVY, également membres du Bureau du SMTC, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Rapport n°3 : Autorisation d'occupation temporaire (AOT) - photovoltaïque

L'objet du rapport n°3 est de délivrer une AOT non constitutive de droits réels au profit de la société SUNMIND pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking dédié au personnel aéroportuaire situé devant la tour de contrôle sur une superficie d'environ 3 200 m².

Ce projet a pour objectif de s'inscrire dans les projets de décarbonation de l'aéroport et de répondre en partie à l'article 40 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés sont équipés, sur au moins la moitié de cette superficie). Ce projet photovoltaïque est le premier volet des projets de solarisation de l'aéroport.

Avant de délibérer sur l'AOT, il convient de valider ou non le principe de l'opération. Il y a 2 stratégies possibles pour réaliser cette installation d'ombrières photovoltaïques de parking à but d'autoconsommation :

- Choix 1 : Faire appel à un tiers investisseur (objet de l'AOT)
- Choix 2 : Investissements portés par le SMACFA

Rapport n°4 : Autorisation d'occupation temporaire (AOT) – bornes voitures électriques

Rapport n°5 : Adoption des conclusions du Comité de suivi de la DSP du 25/09 (rapport 2022)

Conclusions du Comité de suivi : avis favorable sur le rapport d'activités et demande de réponse de la SEACFA au rapport d'observations du SMACFA.

Rapport n°6 : Enregistrement du PV de la CCSPL du 9/10

La CCSPL a rendu un avis favorable sur ce rapport 2022.

Rapport n°7 : Adoption des conclusions de la COCOECO du 17/11 (tarifs 2024)

Résultat des votes de la COCOECO : 3 voix contre (Air France, Michelin Air Services et Aéroclub d'Auvergne), 6 voix pour (SMACFA, SEACFA, TRANSPORTS PETIT). La DSAC participe en qualité d'observateur.

Rapport n°8 : Débat d'orientations budgétaires

Le préambule du rapport met en perspective les enjeux du secteur (gouvernance, décarbonation, rationalisation) et les spécificités de l'aéroport, qui s'inscrivent en cohérence. La stratégie CFE 2030 continue d'orienter le développement souhaité. Pour l'exercice 2024, les dépenses du Syndicat Mixte seront orientées autour des axes suivants :

- La réalisation d'opérations d'investissements en faveur de la coopération et du port-vie aéroport (intégration urbaine) ;
- La poursuite des actions en faveur d'une offre diversifiée et cohérente avec les besoins du territoire (entreprises, diasporas, tourisme import).

Les éléments ne tiennent pas compte de la dotation d'amortissements (compensée en recette – neutralisation), dont le montant est porté à 3,2M€, pour chacune des sections fonctionnement et investissement ; elle sera prise en compte en DM1 de 2024. Un virement d'équilibre de 2M€ est nécessaire de la section de dépense de fonctionnement à la section de recette d'investissement. Au total, les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à 3,7M€ et les recettes prévisionnelles d'investissement s'établissent à 6M€.

11 voix pour et 2 abstentions.

4. AGENDA ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°1 : STRATEGIE GLOBALE PHOTOVOLTAIQUE

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

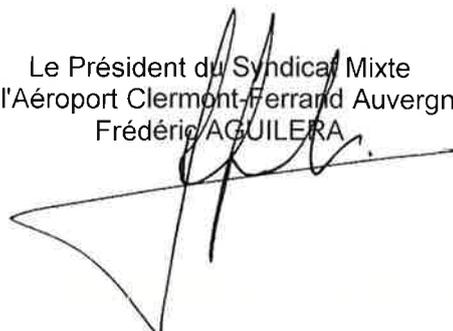
Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

*Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,*

➔ **Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :**

- **De lancer un appel d'offre pour un assistant Maitrise d'ouvrage spécialisé en photovoltaïque ;**
- **De lancer une étude de potentiel photovoltaïque sur l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne ;**
- **De s'appuyer sur CFE 2030 en proposant au COPIL de suivre spécifiquement le dossier ;**
- **A la suite de ce travail, une stratégie globale photovoltaïque pourra être proposée à la validation du Comité syndical.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°2 : PROJET D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES**Étaient présents :****Titulaires :**

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :**Titulaires :**

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

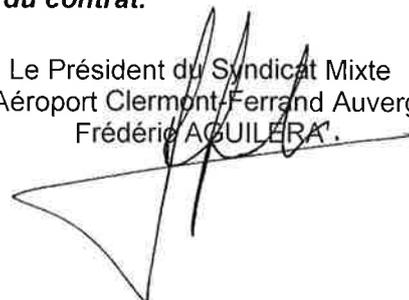
Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

*Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,*

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **De valider le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour réaliser les études et de suivre les travaux ;**
- **De subordonner le lancement des travaux à la révision du contrat de DSP, en matière de redevances reversées par la SEACFA. Dans le cas où il ne serait pas trouvé d'accord, le projet pourrait être redirigé en revente totale et non plus en autoconsommation avec revente du surplus ;**
- **De confier au Comité de Suivi la renégociation du contrat.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA.



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°3 : AVIS DE LA CAO PORTANT SUR L'AODB

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

*Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,*

**→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de prendre acte du compte-rendu de la
Commission d'Appel d'offres du 31 janvier 2024.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA.



SLOW

Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°4 : MODIFICATIONS D'AUTORISATIONS D'OCCUPATIONS TEMPORAIRES

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

*Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,*

**→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de confirmer les accords donnés par le
Président au Délégué sur les AOT SLICOM et TECHNO LOGISTIQUE.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA.



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°5 : MARCHES PUBLICS NOTIFIES EN 2023

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

**→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de prendre acte des marchés publics notifiés
en 2023.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA,



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°6.1 : POURVOI DU POSTE D'ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **De solliciter les Exécutifs des collectivités membres pour une mise à disposition d'agent(s) sur le poste vacant ;**
- **D'approuver la délibération (6.2) portant création d'un emploi permanent d'assistant administratif et financier à temps plein ;**
- **D'approuver la délibération (6.3) portant délégation de signature au Président pour signer la convention avec le CDG63, la lettre conjointe d'engagement et tous les documents y afférent.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°6.2 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE de l'AÉROPORT de CLERMONT FERRAND AUVERGNE

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,

ARTICLE 1 :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi permanent d'assistant administratif et financier correspondant au grade de rédacteur, en vue de couvrir les besoins du SMACFA.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Président propose à l'assemblée la création de 1 emploi permanent d'assistant administratif et financier correspondant au grade de rédacteur à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 08 mars 2024 :

- Filière : administrative,
- Cadre d'emplois : catégorie B,
- Grade : Rédacteur,
- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code.

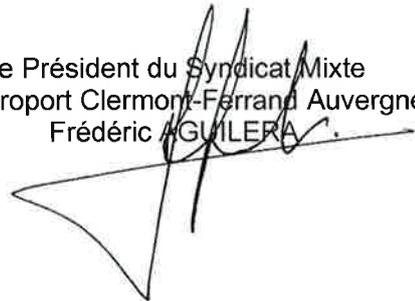
- Nature des fonctions : gestion administrative et financière
- Niveau de recrutement : 4 (Bac)
- Niveau de rémunération : en référence à l'échelle de rémunération correspondant grade de recrutement

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée ; les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 938.

Fait à Clermont Ferrand, le 08 mars 2024

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°6.3 : RECRUTEMENT D'AGENTS DE LA MISSION APPUI TERRITORIAL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU PUY-DE-DOME

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

*Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de gestion de la Fonction publique
territoriale du Puy-de-Dôme n°2017-47 du 01 décembre 2017,*

Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,

*Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement de
fonctionnaires et agents territoriaux indisponibles, ou du recrutement de personnel pour un
surcroît temporaire de travail ou une mission particulière,*

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ **Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :**

- **D'autoriser Monsieur Le Président à faire appel, en tant que de besoin, à la mission Appui Territorial du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme, dans les conditions fixées par le code général de la fonction publique précité, pour remplacer des agents momentanément indisponibles, ou pour un surcroît temporaire de travail, ou pour une mission particulière ;**
Il autorise à signer et exécuter la convention qui doit être conclue dans ce cadre avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme ;
- **De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.**

Fait à Clermont Ferrand, le 08 mars 2024

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 8 mars 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°7 : BUDGET PRIMITIF 2024

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT,
et Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ; Monsieur François RAGE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné son pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné son
pouvoir à Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline
GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

*Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par le Président du Syndicat Mixte,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,*

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2024 et sa présentation en nature selon la nomenclature M57 ;**
- **D'affecter dans le cadre des autorisations votées au budget primitif 2024 conformément au rapport de présentation :**

le Budget Primitif comporte l'inscription de 9 826 083 € en dépenses et en recettes (opérations réelles et d'ordre comprises) qui se décomposent en :

- dépenses	6 165 346 € en investissement
	3 660 737 € en fonctionnement
- recettes	6 165 346 € en investissement
	3 660 737 € en fonctionnement

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le

ID : 063-200005312-20240308-DELIB7CS080324-DE

S²LO

- **De procéder à la perception des concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Clermont Auvergne Métropole et du Département du Puy-de-Dôme avec un premier appel de fonds de 60 % au premier trimestre 2024 et le solde au second semestre ;**
- **D'autoriser le Président à négocier et à signer un emprunt d'un montant de 4 173 774 € auprès des établissements bancaires.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA

